## Une idée lumineuse primée par un jury

Du choc des idées a jailli la lumière! Les trois camarades Maxime Baume, du Noirmont, Vincent Garraux et Stevan Zirojevic, tous deux de Moutier, ont fait turbiner leurs méninges pour planifier le brillant projet qui leur a valu un prix au concours «L'atelier pour le climat».

Ces apprenants de première année, fréquentant le ceff Commerce à Tramelan, ont calculé la rentabilité énergétique et financière qu'impliquerait un changement d'éclairage au sein de l'entreprise Joseph Baume SA, au Noirmont. Verdict: l'opération serait avantageuse tant pour la société que pour la planète.

## Attention aux effets néfastes

Comme l'expliquent les auteurs du projet dans leur dossier de présentation, tous trois ont proposé à l'entreprise – qui exploite un atelier de mécanique de précision – de troquer ses néons contre d'autres tubes lumineux moins gourmands en énergie électrique et ses spots halogènes contre des spots à émission de diodes (LED).

Pour définir cette stratégie énergétique, les étudiants ont obtenu un entretien avec l'électricien de l'entreprise. Lors de cet échange, ils ont appris que les néons à LED (lesquels avaient leur préférence) étaient néfastes à la production et pouvaient porter atteinte au bien-être des employés. Ces derniers ont donc été cantonnés aux salles de conférences, bureaux et autres lieux d'aisance.

## Une vraie rentabilité

Le trio d'apprenants a encore recueilli et examiné plusieurs données afin de livrer une analyse complète. Il ressort de cette étude que l'installation d'un nouveau parc d'éclairage nécessiterait un investissement moindre, de l'ordre de 4300 francs environ.

L'énergie économisée sur une année, elle, serait significative: 17 640 kWh avec les nouveaux néons et 9612 kWh grâce aux spots à LED. D'un point de vue financier, une économie totale annuelle de 5450 francs pourrait être réalisée. En outre, il est souligné que les nouvelles lampes potentielles jouissent d'une durée de vie beaucoup plus longue.

Séduite, Joseph Baume SA (qui a déjà démontré sa sensibilité écologique en privilégiant l'installation de panneaux solaires) songerait sérieusement à passer de la théorie à la pratique.

## Un prix et un regret

L'étude de Maxime, Vincent et Stevan figurait parmi les 125 projets inscrits au concours de la Fondation pour la protection du climat Myclimate. Un jury s'est penché sur tous ces projets et a sélectionné les plus novateurs et les plus énergétiquement efficaces. Mercredi, à Zurich, celui de nos trois camarades a reçu le deuxième prix dans la catégorie «planification».

Le mot de la fin leur revient donc: «Le problème d'énergie concerne toute la planète. Il est très important de prendre des mesures pour ne pas détruire (...) ce que la nature essaie de préserver». Et de glisser encore cette remarque pertinente: «Nous trouvons que les luminaires à basse consommation devraient avoir un coût d'achat moins élevé. Cela encouragerait les individus à prendre des mesures écologiques». (per)



Un trio d'apprenants s'est penché sur la consommation du parc d'éclairage de l'entreprise Joseph Baume, au Noirmont. L'étude a obtenu le second prix du concours de la Fondation Myclimate, dans sa catégorie.